



Villepreux Autrement - Association loi 1901

Ce site est celui de l'association loi 1901 "Villepreux Autrement". Le site relatif à la liste pour les élections municipales est accessible à l'adresse www.villepreuxautrement.fr. Nous étions très fiers de nos actions. Nous sommes maintenant très heureux de la création de cette liste, une liste allant nous permettre de bâtir ce projet ambitieux et raisonné pour le développement de Villepreux, ce projet tant attendu par l'ensemble de la population de notre commune.

MARDI 16 MAI 2006

Responsabilisation et annulation du PLU

Les médias commentent régulièrement la désaffectation de la population envers la politique. Cette désaffectation n'est pas la conséquence du rejet de la politique en tant que telle mais d'un désintérêt résultant de la façon dont la majorité des hommes et des femmes politiques la conçoivent.

Le débat sur le fond et la forme développé dans le dernier journal municipal pour expliquer les raisons d'une éventuelle annulation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en est un parfait exemple.

Le fond et la forme ne doivent jamais être dissociés mais traités chacun avec autant d'importance et cela encore plus dans le monde politique. Ainsi, les médias critiquent régulièrement la forme des déclarations de Nicolas Sarkozy alors que la grande majorité des Français en acceptent le fond.

L'important dans la décision du tribunal administratif d'annuler le Plan Local d'Urbanisme n'est donc pas de savoir si elle s'est basée sur le fond ou sur la forme puisque les deux sont de la responsabilité de l'équipe municipale mais de savoir pourquoi le tribunal a jugé qu'il devait l'annuler.

Ce qui insupporte les habitants et les rend suspicieux face aux hommes politiques, ce n'est pas le fait qu'ils puissent commettre des erreurs, c'est le fait qui ne les assument que rarement. Depuis l'enfance, on nous a répété qu'accepter ses erreurs permettait à tous de progresser. En reconnaissant ses erreurs, on peut ainsi les analyser, les comprendre, en trouver les raisons et ainsi ne plus les reproduire.

Reporter sans cesse la faute sur l'autre et refuser ainsi la prise des responsabilités de ses actions et ses décisions n'ont jamais permis de progresser.

Depuis maintenant plus de 10 ans, l'équipe municipale en place n'en a jamais reconnu aucune : ni sur l'endettement, ni sur ses choix de développement pour notre ville, ni sur le taux d'imposition. Elle franchit maintenant un nouveau palier en refusant les erreurs qui

D'autres sites importants ...

[Le blog de Stéphane Mirambeau](#)

Villepreux Autrement

Parce qu'il est important de pouvoir réfléchir dès maintenant à un projet de développement pour la ville qui prend réellement en compte les préoccupations et attentes de habitants, cette association a été créée. Elle permet de réunir des personnes se donnant comme objectif de réfléchir et de proposer des améliorations par rapport à la gestion actuellement en place au sein de la municipalité.

Archives du blog

- ▶ 2008 (1)
- ▶ 2007 (3)
- ▼ 2006 (26)
 - ▶ novembre (1)
 - ▶ octobre (2)
 - ▼ mai (3)
 - [Conséquence annulation du PLU](#)
 - [Témoignage d'un ex-mormon](#)
 - [Responsabilisation et annulation du PLU](#)
- ▶ avril (2)
- ▶ mars (15)
- ▶ février (1)
- ▶ janvier (2)
- ▶ 2005 (4)

incombent directement à ses responsabilités et en les reportant sur une association sans pouvoir politique et se battant pour le respect des procédures. Si le PLU est annulé, c'est qu'il devait l'être.

Ainsi, en refusant d'accepter ses fautes, mêmes les plus évidentes, recherchant à bon compte le responsable d'une erreur commise, l'équipe municipale reproduit localement ce qui est fait au plus sommet de l'état. En tentant de se protéger derrière les erreurs des autres, on perd toute crédibilité et, de ce fait, on fait perdre toute crédibilité des Français envers ses hommes politiques.

Posté par Stéphane Mirambeau à [23:04](#)

0 commentaires:

[Enregistrer un commentaire](#)

[Message plus récent](#)

[Accueil](#)

[Message plus ancien](#)

Inscription à : [Publier les commentaires \(Atom\)](#)